



Agenda 21

Livret

Agenda 21 Local



VILLE DE
CORNEBARRIEU

Une politique cohérente et... durable

En 1990, la commune décide de créer une «mission environnement». Ses objectifs sont modestes, mais bien en phase avec le terrain. Il s'agit de concevoir un plan pluriannuel de plantations et dessiner les contours d'un réseau piéton et cyclable destiné à mailler le territoire communal par tranches successives.

En 2000, dans une vision prospective, la ville définit pour la future ZAC de Monges, des critères environnementaux drastiques : respect du site, de sa richesse végétale. Monges-Croix du Sud deviendra l'un des premiers éco-quartiers du Grand Toulouse.

En mars 2007, par délibération, le Conseil Municipal engage la ville dans un Agenda 21 local.

En septembre 2007, il crée un poste dédié à la mission «Agenda 21»

Son objectif est «de dégager une vision d'avenir» pour le territoire communal, de favoriser la démarche de développement durable, de mettre en œuvre les actions dégagées, d'évaluer les résultats obtenus et de les comparer à ceux escomptés.

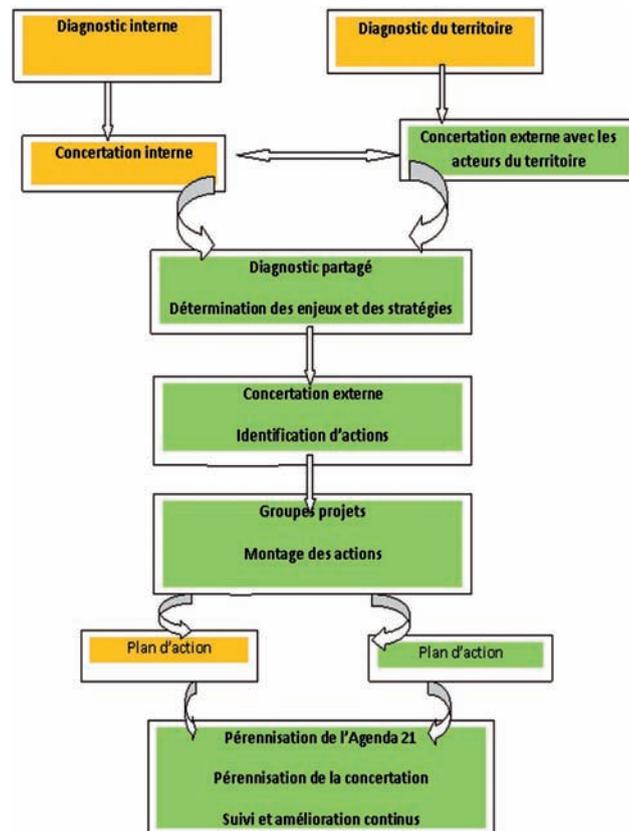
En 2008, la commune fait l'état des lieux au sein de ses services et réalise le diagnostic énergétique de six bâtiments publics

A partir de 2009, elle associe les citoyens à sa réflexion au cours de différentes phases (cf schéma). Phases de consultation et de concertation se succèdent. Après examen de la faisabilité technique, administrative et budgétaire, les élus établissent les priorités d'action.

Le 1er juillet 2011, la commune vient de tourner une nouvelle page de son Agenda 21. Traduction concrète des besoins repérés et classifiés, les «fiches actions» sont élaborées et mises à disposition de tout citoyen. Elles présentent des initiatives en cours ou à prendre, des préconisations essentielles au développement durable, recensent les acteurs ou les partenaires de la commune dans l'action.

Téléchargeables sur internet, ces fiches action peuvent être obtenues en version papier sur demande... développement durable oblige !

Lente mais sûre la démarche menée depuis une vingtaine d'années, s'est structurée et dynamisée avec la création d'une mission spécifique Agenda 21. Elle s'est aussi pérennisée et largement amplifiée. L'Agenda 21 n'est pas terminé et figé : suivi et améliorations font dorénavant partie intégrante du programme.



Actions

Axe 1 • Un aménagement et des déplacements durables

Action N° 1

Maîtriser la croissance urbaine et préserver le foncier agricole

Action N° 2

Encourager la mixité sociale, générationnelle et d'habitat

Action N° 3

Relier la clinique des Cèdres à l'itinéraire à grand gabarit

Action N° 4

Intégrer la dimension paysagère, environnementale et la qualité de vie dans les nouvelles constructions via le PLU

Action N° 5

Atteindre 20% de logements sociaux dès que possible

Action N° 6

Mieux informer sur les transports alternatifs à la voiture

Action N° 7

Créer des réserves foncières pour les modes de déplacements alternatifs

Action N° 8

Développer les dessertes en transports en commun

Action N° 9

Améliorer et développer les pistes cyclables

Action N° 10

Développer les parkings à vélos près des lieux importants (commerces, arrêts de bus, ...)

Action N° 11

Favoriser le covoiturage

Action N° 12

Sécuriser le rond point de Bouconne

Axe 2 • Des activités économiques responsables et locales

Action N° 13

Aménager la zone d'activité Dewoitine

Action N° 14

Favoriser le pôle des entreprises «éco-responsables», informer de leur existence

Action N° 15

Associer les agriculteurs au changement des pratiques d'entretien des espaces naturels

Action N° 16

Engager des actions sur l'environnement dans les écoles avec les entreprises de la commune

Action N° 17

Favoriser la vente des produits agricoles par leurs producteurs sur le marché

Axe 3 • Des équipements pour tous et une vie sociale animée

Action N° 18

Créer des jardins familiaux ou partagés

Action N° 19

Créer un lien social entre les services sociaux (Centre médico-social - Centre d'action sociale) et les habitants

Action N° 20

Favoriser le développement des repas de quartier

Action N° 21

Renforcer les liens sociaux intergénérationnels

Action N° 22

Développer les ateliers découvertes

Action N° 23

Rendre l'ensemble des activités accessibles à tous

Action N° 24

Accompagner la croissance de la commune par des actions sociales

Action N° 25

Valoriser les savoir-faire des habitants

Action N° 26

Développer et diversifier les modes d'information

Action N° 27

Développer l'utilisation du site internet de la commune

Action N° 28

Renforcer la concertation Elus/Citoyens

Action N° 29

Ouvrir la commission fêtes et cérémonies aux habitants

Action N° 30

Créer un lieu rassemblant les associations

Action N° 31

Développer la médiathèque

Action N° 32

Intégrer le Développement Durable dans la vie associative

Axe 4 • Une bonne gestion des ressources naturelles

Action N° 33

Réaliser un inventaire des espèces du territoire communal

Action N° 34

Améliorer la qualité de l'eau et l'alimentation en eau de l'Aussonnelle

Action N° 35

Préserver les couloirs de biodiversité

Action N° 36

Mettre en place une politique de gestion des espaces verts et publics

Action N° 37

Réduire la consommation de l'éclairage public

Action N° 38

Informé sur les énergies renouvelables et sur la maîtrise des consommations

Action N° 39

Mettre en avant l'exemplarité de la commune





Maîtriser la croissance urbaine et préserver le foncier agricole

Enjeux
Objectif

Gérer l'attractivité résidentielle du territoire afin d'en conserver la qualité de vie

Proposer un aménagement équilibré du territoire

Finalité :

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
Épanouissement de tous les êtres humains

- ✓ **Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**
- ✓ **Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La densité de la population de Cornebarrieu a augmenté de 16 % entre 1999 et 2007. Les formes urbaines actuelles sont pour l'essentiel fortement consommatrices d'espace. Ces dernières années, la forte augmentation de construction de nouveaux logements a permis de proposer des formes plus denses, en petit collectif notamment. La densité dans les divers quartiers est toutefois très hétérogène. Il existe donc un potentiel de densification sur certains quartiers notamment dans les secteurs nouvellement desservis par le réseau collectif d'assainissement.

La dernière révision du PLU date de 2006, les élus souhaitent apporter des modifications afin de pouvoir intégrer plus facilement les objectifs de développement durable.

Selon les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Toulouse (SCOT en cours d'élaboration, ex-SDAU), l'agriculture péri-urbaine doit être préservée. La commune a une Superficie Agricole Utile de 865,4 hectares soit 46% de son territoire communal. Dans le PLU, 494 hectares de la commune sont classés en zone agricole, soit plus de 26 % de la superficie totale.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Urbanisme

Services associés :

Partenaires extérieurs : Grand Toulouse (maître d'ouvrage)

Lancement action :



- ✓ **Engagée, à renforcer**
Lancement 2011
Lancement 2012
Lancement long terme

Description du projet :

La modification du PLU est en cours de validation par les élus de la commune ; elle sera ensuite soumise à l'approbation de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse qui exerce la compétence urbanisme. Certaines modifications envisagées ont pour but de densifier l'habitat. En ce qui concerne l'agriculture, aucune ouverture de nouvelles zones à urbaniser n'est prévue, les zones classées agricoles seront préservées.

Indicateurs :

Part d'espaces urbanisés sur la surface totale de la commune
Nombre d'habitants par m2 sur les espaces urbanisés



Encourager la mixité sociale, générationnelle et d'habitat

Enjeux
Objectif

Gérer l'attractivité résidentielle du territoire afin d'en conserver la qualité de vie

Proposer un aménagement équilibré du territoire

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
 - ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La mixité sociale et intergénérationnelle, facteur de richesse et de diversité, est devenue un paramètre essentiel de la conception et de la planification urbaine. La mixité de l'habitat est aussi importante ; la commune compte près de 32% de logements en location et 87% de maisons individuelles. Il est important de pouvoir proposer des formes de logements qui répondent aux différents besoins des jeunes, des familles et des personnes âgées (appartement, maison, maison de ville).

Acteurs projets :

Porteur de projet : Urbanisme
Services associés : Service de l'Action Sociale
Partenaires extérieurs : Grand Toulouse (maître d'ouvrage)

Lancement action :



- ✓ Engagée, à renforcer
- Lancement 2011
Lancement 2012
Lancement long terme

Description du projet :

Dans l'esprit de mixité de population voulu par la commune sur la ZAC de Monges-Croix-du Sud, le premier îlot de construction accueille 20 logements sociaux collectifs. Les 950 logements prévus à terme sur cette ZAC seront des petits collectifs ou de l'habitat individuel (type maison de ville), en accession à la propriété ou en location. 22 % de ces logements seront des logements sociaux et 5 % seront réservés aux primo-accédants.
La commune favorisera l'accès à ces logements pour les personnes déjà en résidence ou travaillant sur Cornebarrieu.

Indicateurs :

Taux de logement social
Part de collectifs dans l'offre de logements
Capacité de réponses favorables aux demandes issues de personnes travaillant ou résidant à Cornebarrieu



Relier la clinique des Cèdres à l'itinéraire à grand gabarit

Enjeux
Objectif

Gérer l'attractivité résidentielle du territoire afin d'en conserver la qualité de vie

Proposer un aménagement équilibré du territoire

Finalité :

- ✓ **Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**
Épanouissement de tous les êtres humains
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La Clinique des Cèdres est implantée sur la commune depuis près de 50 ans, c'est une des plus grandes cliniques d'Europe et elle emploie environ 900 personnes. Les déplacements de ses personnels et visiteurs, les besoins en livraisons diverses génèrent une partie du trafic routier sur la RD1 ; ils contribuent à amplifier la circulation routière déjà importante sur la RD1 qui traverse la commune (près de 20 000 véhicules par jour). En reliant la clinique des Cèdres à l'itinéraire à grand gabarit (RN 224), une partie de la circulation sera reportée sur ce nouvel axe et les nuisances (pollution et bruit) engendrées par la traversée de la commune par la RD1 seront réduites. L'accès aux soins du plus grand nombre en sera facilité par cette liaison plus directe avec les grands axes de l'agglomération toulousaine.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Urbanisme
Services associés :
Partenaires extérieurs : Promoteurs et Grand Toulouse (maître d'ouvrage)

Lancement action :

- Engagée, à renforcer
- Lancement 2011
- Lancement 2012
- ✓ **Lancement long terme**

Description du projet :

Dans le cadre d'un projet d'urbanisation du secteur situé entre la clinique des Cèdres et la limite communale avec Mondonville (résidence hôtelière, accueil de personnes âgées, petits commerces et galerie marchande, etc), une voie pourrait être réalisée entre le giratoire de Mandillets, récemment réalisé, et le giratoire de la Cornague sur la RN 224. Une réservation de terrains et un trajet de principe figurent déjà sur le PLU approuvé en 2006.

Indicateurs :

Réalisé ou non réalisé



Intégrer la dimension paysagère, environnementale et la qualité de vie dans les nouvelles constructions via le PLU

Enjeux
Objectif

Gérer l'attractivité résidentielle du territoire afin d'en conserver la qualité de vie

Proposer un aménagement équilibré du territoire

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ✓ Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- ✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Le PLU a été adopté en mars 2006. Aujourd'hui, il doit évoluer pour s'adapter et mieux répondre aux besoins de la population et du développement de l'agglomération. Des modifications devront permettre de lutter contre l'étalement urbain, de maîtriser les déplacements et de répondre aux besoins de la population en matière de logement. Elles continueront à intégrer les aspects de traitement des paysages et de préservation des espaces naturels.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Urbanisme

Services associés :

Partenaires extérieurs : Grand Toulouse (maître d'ouvrage)

Lancement action :



- ✓ **Engagée, à renforcer**
- Lancement 2011
- Lancement 2012
- Lancement long terme

Description du projet :

Des prescriptions particulières sont imposées aux promoteurs sur les projets de grande envergure comme sur la ZAC Monges-Croix-du-Sud. Elus et urbanistes ont souhaité que le paysage ne perde rien de ses caractéristiques originales. Les pentes naturelles ont été conservées, les écrans végétaux seront renforcés. Des bassins d'eau créés sur les lignes de ruissellement, canalisent les trop-pleins dans des petites pièces d'eau de surface. Tous les programmes immobiliers de la ZAC Monges-Croix-du-Sud sont porteurs de « Haute Qualité Environnementale » et la norme « Bâtiment Basse Consommation » est devenue la référence. En matière d'implantation, les architectes ont souvent privilégié les petites placettes, les patios, les espaces mi-clos et la présence de chemins piétonniers pour desservir les habitations. L'engagement CQFD (Coût, Qualité, Fiabilité, Délais) est une constante. Un effort a été fait par les concepteurs pour concilier diminution des coûts de construction et de gestion du logement et garantie de la qualité architecturale, environnementale et d'usage.

L'action n°1 vient compléter en partie ce projet avec les modifications du PLU en cours.

Une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) pourrait être lancée sur le PLU (au delà de la seule zone de Monges-Croix-du-Sud). Il s'agit d'un outil développé par l'ADEME qui permet d'intégrer les considérations environnementales dans les projets d'aménagements et d'aider à la décision.

Indicateurs :

Nombre de critères environnementaux et paysagers intégrés dans le PLU



Atteindre 20% de logements sociaux dès que possible

Enjeux
Objectif

Gérer l'attractivité résidentielle du territoire afin d'en conserver la qualité de vie

Proposer un aménagement équilibré du territoire

Finalité :

- ✓ **Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**
- ✓ **Épanouissement de tous les êtres humains**
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Aujourd'hui, le parc de logements sociaux sur la commune occupe une part de 8,5%. La loi «Solidarité et Renouvellement Urbain» (SRU) impose aux communes un minimum de 20% de logements sociaux. A Cornebarrieu, il est prévu que chaque nouveau projet de construction propose au moins 20% de logements aidés (22% dans Monges-Croix-du-Sud). A terme, la part de logements sociaux tendra à se rapprocher de la norme légale de 20%.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Urbanisme
Services associés : Service Action Sociale
Partenaires extérieurs : Grand Toulouse (maître d'ouvrage)

Lancement action :



- ✓ **Engagée, à renforcer**
Lancement 2011
Lancement 2012
Lancement long terme

Description du projet :

Il est prévu dans le programme immobilier de la ZAC Monges-Croix-du-Sud, 22% de logements sociaux et 5% réservés aux primo-accédants, permettant à la commune d'atteindre 12,4% de logements sociaux d'ici environ 5 ans. L'atteinte de l'objectif légal de logements sociaux à échéance de cinq ans, telle que proposée durant la concertation, n'est pas réalisable, essentiellement par manque de financement. Cependant, au fur à mesure des projets de construction, le nombre de logements aidés va tendre vers cet objectif.

Indicateurs :

Pourcentage de logements sociaux



Mieux informer sur les transports alternatifs à la voiture

Enjeux
Objectif

Gérer l'attractivité résidentielle du territoire afin d'en conserver la qualité de vie
Favoriser les transports alternatifs à la voiture

Finalité :

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
Épanouissement de tous les êtres humains

✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Les déplacements domicile-travail s'effectuent pour 89% des actifs de Cornebarrieu en voiture. L'utilisation de la voiture personnelle est plus importante que dans d'autres communes de la périphérie de Toulouse. Les transports en commun et la marche à pied sont très faiblement utilisés (2% chacun). L'objectif est d'aider à réduire le trafic automobile et donc de diminuer les nuisances qui lui sont liées.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21

Services associés : Direction Générale, Service Informatique

Partenaires extérieurs : Tisséo

Lancement action :



✓ Engagée, à renforcer

Lancement 2011

Lancement 2012

Lancement long terme

Description du projet :

Diffuser le plan, régulièrement mis à jour, du réseau vert et cyclable sur les supports d'information de la collectivité.

Organiser une sortie des personnes âgées en transport en commun vers Toulouse : cette mise en situation leur permettrait de mieux connaître le réseau et de se familiariser avec l'utilisation des transports en commun.

Mettre à jour l'onglet déplacements dans la partie environnement du site internet et créer un lien vers le site de covoiturage de Tisséo.

Améliorer l'utilisation du Transport à la demande (TAD) en améliorant la fréquence aux heures de pointe (problèmes d'engorgement le soir à la gare de Colomiers) et promouvoir l'utilisation des deux lignes de TAD (vers Colomiers et la ligne C, TAD118, et vers Beauzelle et la ligne T1, TAD120).

Indicateurs :

Nombre de campagnes d'informations réalisées par an

Nombre d'usagers des transports en commun



Créer des réserves foncières pour les modes de déplacement alternatifs

Enjeux
Objectif

Gérer l'attractivité résidentielle du territoire afin d'en conserver la qualité de vie
Favoriser les transports alternatifs à la voiture

Finalité :

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
Épanouissement de tous les êtres humains

✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Les déplacements domicile-travail s'effectuent pour 89% des actifs de Cornebarrieu en voiture. L'utilisation de la voiture personnelle est plus importante que dans d'autres communes de la périphérie de Toulouse.. Les transports en commun et la marche à pied sont très faiblement utilisés (2% chacun). L'objectif est d'aider à réduire le trafic et donc de diminuer les nuisances qui lui sont liées.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Urbanisme

Services associés :

Partenaires extérieurs : Grand Toulouse, Tisséo
(maître d'ouvrage)

Lancement action :



Engagée, à renforcer

Lancement 2011

Lancement 2012

✓ Lancement long terme

Description du projet :

Cette action devra être précédée d'un état des lieux qui sera effectué pour cibler les zones où il est intéressant et possible de créer des réserves foncières, et pour quels types de modes de déplacements alternatifs.

Cette action sera mise en place sur les nouveaux projets d'urbanisation, comme cela a été le cas pour la ZAC Monges-Croix-du-Sud, afin de favoriser notamment l'usage des transports en commun.

En complément la commune poursuivra avec le Grand Toulouse l'aménagement de réseaux de déplacements en « mode doux » (piétons et cycles).

Indicateurs :

Nombre de dessertes « douces » créées

Nombre de réserves foncières réalisées pour les modes de déplacement alternatifs



Développer les dessertes en transports en commun

Enjeux
Objectif

Gérer l'attractivité résidentielle du territoire afin d'en conserver la qualité de vie
Favoriser les transports alternatifs à la voiture

Finalité :

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
Épanouissement de tous les êtres humains

✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Les déplacements domicile-travail s'effectuent pour 89% des actifs de Cornebarrieu en voiture. L'utilisation de la voiture personnelle est plus importante que dans d'autres communes de la périphérie de Toulouse. Les transports en commun et la marche à pied sont très faiblement utilisés (2% chacun). L'objectif est d'aider à réduire le trafic et donc de diminuer les nuisances qui lui sont liées.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Urbanisme

Services associés :

Partenaires extérieurs : Grand Toulouse, Tisséo
(maître d'ouvrage)

Lancement action :



✓ Engagée, à renforcer

Lancement 2011

Lancement 2012

✓ Lancement long terme

Description du projet :

Avec l'arrivée du Tram T1, la ligne 17 en direction de Beauzelle est devenue, hors créneaux scolaires, le TAD 120. Le TAD 120 suit le même fonctionnement que la ligne TAD 118 (réservation préalable), et des arrêts supplémentaires ont été créés sur la commune. Cette ligne est aussi utilisée par les scolaires qui vont au collège et au lycée de Blagnac.

Un souhait de ligne Blagnac-Cornebarrieu-Colomiers a été émis au cours de la concertation. Dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), l'axe 20 prévoit des transports passant sur l'itinéraire à grand gabarit, sur la RD1 puis sur la RD63. Pour le moment, ce projet est prévu sur le long terme, l'aménagement de la liaison RN 224/RD1 devrait favoriser cette action.

Indicateurs :

Taux de fréquentation des lignes de TAD 118 et 120



Améliorer et développer les pistes cyclables

Enjeux
Objectif

Gérer l'attractivité résidentielle du territoire afin d'en conserver la qualité de vie
Favoriser les transports alternatifs à la voiture

Finalité :

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
Épanouissement de tous les êtres humains

- ✓ **Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**
- ✓ **Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**
- ✓ **Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère**

Contexte et objectifs :

Le guide des itinéraires verts et cyclables dans le Grand Toulouse répertorie près de 385 km d'aménagements cyclables et 220 km de chemins de randonnées pour piétons et VTT. Une version actualisée est disponible depuis octobre 2010.

Cornebarrieu compte plus de 10 km de pistes cyclables et ce chiffre augmente régulièrement depuis plusieurs années. En 2009, la piste cyclable qui longe la RD1 et les terrains de l'aéroport est venue compléter le réseau déjà existant.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Urbanisme

Services associés : Service Animation

Partenaires extérieurs : Grand Toulouse et Conseil général
(maîtres d'ouvrages)

Lancement action :



- ✓ **Engagée, à renforcer**
- ✓ **Lancement 2011**
- Lancement 2012
- Lancement long terme

Description du projet :

Le réseau des pistes cyclables et piétonnes va être renforcé dans le cadre du programme « réseau vert » développé avec le Grand Toulouse, par la commune (hors réseau vert) et par le Conseil Général. Les prochaines phases concerneront :

- la liaison entre le centre ancien et la RN 224 qui longera les berges de l'Aussonnelle,
- la liaison entre le centre ancien et la RD 1, via le chemin de Terrefort,
- la liaison RD 1 – Colomiers, via l'avenue Latécoère, la liaison RN224 - RD1 longeant le prolongement projeté de la RD 963.

Par ailleurs la commune constitue les réserves foncières nécessaires pour la réalisation d'une liaison Centre ancien - quartier Monges-Croix-du-Sud via la rue du Pont Vieux et les berges de l'Aussonnelle. Cette liaison rejoindra les réseaux créés dans le quartier de Monges-Croix-du-Sud.

Indicateurs :

Longueur de pistes cyclables réhabilitées ou créées

Évolution en % de la longueur de pistes cyclables d'une année sur l'autre



Développer les parkings à vélos près des lieux importants (commerces, arrêts de bus, ...)

Enjeux
Objectif

Gérer l'attractivité résidentielle du territoire afin d'en conserver la qualité de vie
Favoriser les transports alternatifs à la voiture

Finalité :

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
Épanouissement de tous les êtres humains

- ✓ **Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**
- ✓ **Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**
- ✓ **Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère**

Contexte et objectifs :

L'éloignement entre les lieux d'habitations et d'activités ne favorise pas le recours aux déplacements « doux », même pour les déplacements internes dans la ville. Le réseau vert et cyclable est en pleine expansion et permet de se déplacer plus facilement sur la commune. Pour encourager les déplacements à vélo dans la ville, des parkings à vélos seront aménagés près de lieux importants comme les arrêts de bus pour créer des « pôles intermodaux », proches des commerces ...

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21
Services associés : Urbanisme, DST
Partenaires extérieurs : Grand Toulouse (maître d'ouvrage), promoteurs

Lancement action :



- ✓ **Engagée, à renforcer**
Lancement 2011
- ✓ **Lancement 2012**
Lancement long terme

Description du projet :

Une première étape consistera à identifier les zones qui présentent un intérêt pour l'installation de racks à vélos (lieux publics, zones commerciales, équipements publics...). L'installation de racks à proximité de certains arrêts de bus pourra être recherchée. Les abords des équipements communaux recevant du public seront aussi équipés, quand ils ne le sont pas déjà. Il faudra également aborder et résoudre les problèmes de vols et de vandalisme.

Indicateurs :

Nombre de places de parking à vélo disponibles
Nombre de parkings à vélos disponibles



Favoriser le covoiturage

Enjeux
Objectif

Gérer l'attractivité résidentielle du territoire afin d'en conserver la qualité de vie
Favoriser les transports alternatifs à la voiture

Finalité :

- ✓ **Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**
Épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ **Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- ✓ **Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère**

Contexte et objectifs :

Aujourd'hui la forte emprise de l'automobile dans la ville se traduit pas des problèmes de circulation, de bruit et de pollution atmosphérique. Les déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture pour 89% des actifs de Cornebarrieu. L'utilisation de la voiture personnelle est plus importante que dans d'autres communes de la périphérie de Toulouse.. Les transports en commun sont faiblement utilisés. Ces déplacements centrés sur la voiture particulière aboutissent à un trafic routier intense sur les voies principales en direction de Blagnac et de Colomiers. La ville de Cornebarrieu souhaite aider à réduire le trafic automobile en encourageant les habitants à pratiquer le covoiturage.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21
Services associés : Direction Générale, service informatique
Partenaires extérieurs : Grand Toulouse, Tisséo

Lancement action :



- Engagée, à renforcer
- ✓ **Lancement 2011**
- Lancement 2012
- Lancement long terme

Description du projet :

Tisséo a mis en place un service de covoiturage. Des gestionnaires se chargent de proposer des co-voitureurs compatibles avec le trajet projeté. En outre, un nouveau logiciel en ligne permet de gérer son espace personnel, ses trajets ainsi que ses équipages. Cornebarrieu s'engage à diffuser cette information sur ses supports d'information (site internet et Cornebarrieu Info...), et mettre à disposition des documents d'information dans les lieux publics.

Indicateurs :

Nombre de campagne de sensibilisation sur le covoiturage
Nombre de demandes d'information sur le covoiturage recensées



Sécuriser le rond point de Bouconne

Enjeux
Objectif

Gérer l'attractivité résidentielle du territoire afin d'en conserver la qualité de vie
Favoriser les transports alternatifs à la voiture

Finalité :

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

- ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

En raison de l'augmentation élevée du trafic de transit sur la route de Pibrac et en prévision de l'augmentation de circulation associée au développement de l'urbanisation de la ZAC des Monges-Croix-du-Sud, un rond point au carrefour entre la route de Pibrac et la route de Bouconne, a été construit. Un certain nombre d'automobilistes ne respectant pas ou peu les priorités et la limitation de vitesse, plusieurs accidents ont eu lieu. Des travaux de sécurisation sont à prévoir.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Direction des Services Techniques
Services associés : Conseil Général (gestionnaire de la voie)
Partenaires extérieurs : Grand Toulouse (maître d'ouvrage)

Lancement action :



Engagée, à renforcer
✓ **Lancement 2011**
Lancement 2012
Lancement long terme

Description du projet :

Des travaux ont été réalisés sur le rond point de Bouconne pour obliger les usagers à ralentir (ralentisseurs et chicanes). Des îlots renforceront ce dispositif route de Pibrac.

Indicateurs :

Décompte annuel des incidents et accidents



Aménager la zone d'activité Dewoitine

Enjeux
Objectif

Une attractivité à conforter par le Développement Durable
Faire du Développement Durable un facteur d'attractivité économique

Finalité :

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
Épanouissement de tous les êtres humains

- ✓ **Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**
- ✓ **Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La ville de Cornebarrieu possède 6 zones d'activités aménagées (143 ha), et 120 hectares dédiés aux activités futures soit 263 hectares. Près de 15% du territoire sont ainsi consacrés aux activités économiques.

Cette action vise la requalification de la zone d'activité Dewoitine située à l'entrée Est de la commune. Il s'agit d'une zone de passage, traversée par les automobilistes. Ce type de projet renforce l'attractivité économique de la commune pour des entreprises soucieuses de leur image tout en renforçant la qualité urbaine du territoire.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21

Services associés : Urbanisme, Services techniques

Partenaires extérieurs : Ademe, Grand Toulouse, Tisséo

Lancement action :



Engagée, à renforcer
Lancement 2011
Lancement 2012

- ✓ **Lancement long terme**

Description du projet :

L'étude de requalification doit être menée sur les espaces publics et privés, en partenariat avec les entreprises implantées. La requalification doit permettre un meilleur fonctionnement de la zone pour les usagers et les entreprises présentes pour une amélioration du cadre urbain.

Cette requalification pourra intégrer :

- les aspects paysagers,
- l'amélioration architecturale des bâtiments,
- le stockage et la collecte des déchets,
- les consommations énergétiques,
- les déplacements,
- ...

Cette action pourrait être réalisée en 3 phases :

- diagnostic environnemental, paysager et urbain,
- préconisation d'actions,
- mise en place des actions.

Indicateurs :

Satisfaction des riverains et des usagers
Satisfaction des entreprises



Favoriser le pôle des entreprises « éco-responsables », informer de leur existence

Enjeux
Objectif

Une attractivité à conforter par le Développement Durable
Faire du Développement Durable un facteur d'attractivité économique

Finalité :

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

- ✓ **Épanouissement de tous les êtres humains**
- ✓ **Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**
- ✓ **Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Dans le cadre de sa démarche éco-responsable, la commune a intégré dans ses marchés (42% en 2009) des clauses environnementales et/ou sociales et un agent municipal a participé à une formation sur les achats éco-responsables.

La commune souhaite sensibiliser les habitants et les acteurs économiques à d'autres modes de consommation et de production.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21

Services associés : Direction Générale des Services
(information)

Partenaires extérieurs :

Lancement action :

Engagée, à renforcer
Lancement 2011

- ✓ **Lancement 2012**
Lancement long terme

Description du projet :

Plusieurs entreprises « éco-responsables » sont installées sur la commune, et cette dernière se propose de diffuser des plaquettes d'information sur les différents labels existants.

Un recensement précis des entreprises proposant des produits « éco-labellisés » sera effectué.

Il sera proposé à ces entreprises l'aide de partenaires comme l'ADEME ou l'ARPE pour les accompagner dans des actions de développement et de promotion de leurs activités (liste de fournisseurs, aides financières, communication, ...).

Budget : aucun budget à prévoir.

Indicateurs :

Nombre d'articles et de supports dédiés aux les entreprises éco-responsables



Associer les agriculteurs au changement des pratiques d'entretien des espaces naturels

Enjeux
Objectif

Une attractivité à conforter par le Développement Durable
Maintenir l'agriculture et les commerces de proximité

Finalité :

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
Épanouissement de tous les êtres humains

- ✓ **Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**
- ✓ **Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Cornebarrieu est riche en territoires dédiés à l'agriculture, une activité qui se maintient. La commune souhaite qu'il y ait une cohérence avec la gestion de ses propres espaces verts, l'idée est donc d'associer les agriculteurs au changement des pratiques de culture.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21
Services associés : Direction Générale des Services
(information)
Partenaires extérieurs : Chambre d'Agriculture

Lancement action :



Engagée, à renforcer
Lancement 2011
✓ **Lancement 2012**
Lancement long terme

Description du projet :

La Chambre d'Agriculture propose un catalogue de formations au public éligible VIVEA (agriculteurs, conjoints agricoles, aides familiaux) et FAFSEA (salariés agricoles). Ces formations ont pour objectif de faire découvrir de nouvelles pratiques ou de faire évoluer les pratiques actuelles. Divers domaines sont abordés, notamment ceux liés au respect de l'environnement (Agriculture bio, Ecophyto 2018, environnement, ...).

La commune proposera à la Chambre d'Agriculture d'accueillir ses formations gratuites à Cornebarrieu et de relayer le catalogue des formations proposées. La commune transmettra directement l'information aux agriculteurs de Cornebarrieu pour les inciter à participer.

Indicateurs :

Nombre de formations organisées à Cornebarrieu
Nombre de participants



Engager des actions sur l'environnement dans les écoles avec les entreprises de la commune

Enjeux
Objectif

Une attractivité à conforter par le Développement Durable

Maintenir l'agriculture et les commerces de proximité

Finalité :

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

- ✓ **Épanouissement de tous les êtres humains**
- ✓ **Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**
- ✓ **Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La commune possède un tissu économique fort, elle compte près de 200 entreprises pour environ 2700 emplois. Plusieurs entreprises ont un domaine d'activité qui concerne le développement durable ; il est important de les faire connaître aux enfants par l'intermédiaire de l'école. Cette action rentrera également dans leur programme de l'éducation à l'environnement.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21

Services associés :

Partenaires extérieurs : Éducation nationale, entreprises de la commune

Lancement action :



Engagée, à renforcer
Lancement 2011

- ✓ **Lancement 2012**
Lancement long terme

Description du projet :

L'action 14 prévoit un recensement de toutes les entreprises « éco-responsables ». Dans ce cadre, après concertation avec les écoles, un appel à projet sera lancé pour identifier celles qui seraient intéressées par une intervention dans l'école ou l'accueil sur site d'une classe des écoles élémentaires. Ce sera l'occasion pour elle de faire connaître leur activité et leur fonctionnement aux enfants en mettant en avant les pratiques « éco-responsables ».

Indicateurs :

Nombre de visites ou de rencontres organisées, nombre de classes impliquées.



Favoriser la vente des produits agricoles par leurs producteurs sur le marché

Enjeux
Objectif

Une attractivité à conforter par le Développement Durable

Maintenir l'agriculture et les commerces de proximité

Finalité :

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
Épanouissement de tous les êtres humains

- ✓ **Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**
- ✓ **Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Le marché de Cornebarrieu a été créé par arrêté municipal le 29 septembre 1995. Il a lieu tous les dimanches matin et rassemble près de 30 marchands ambulants. Les emplacements sont attribués par la commission paritaire du marché sur la base de critères favorisant les producteurs et marchands locaux.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21

Services associés : Service Animation

Partenaires extérieurs : Commission mixte d'attribution des emplacements sur le marché

Lancement action :



Engagée, à renforcer
Lancement 2011

- ✓ **Lancement 2012**
Lancement long terme

Description du projet :

Dans un premier temps, une incitation à afficher la provenance et/ou l'origine des produits sera proposée, les informations seront fournies lors de la demande d'emplacement et devront être affichées sur le marché.

Indicateurs :

Proportion de commerçants-producteurs présents sur le marché



Créer des jardins familiaux ou partagés

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Maintenir de l'offre sociale et renforcer le lien social

Finalité :

- ✓ **Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**
- ✓ **Épanouissement de tous les êtres humains**
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Un jardin partagé est un lieu qui privilégie les pratiques participatives. Il repose sur des valeurs de solidarité, de créativité, de respect de l'environnement. Il s'agit d'un lieu d'expérimentation, d'innovation et de convivialité : véritable « centre social ou socio-culturel » à ciel ouvert. Les jardins familiaux sont des parcelles individuelles mises à disposition d'administrés intéressés. L'objectif est de créer des échanges, de la convivialité, de la mixité sociale et de répondre à certains besoins alimentaires. Ce projet acquiert une cohérence avec l'augmentation de logements collectifs prévus sur la commune.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21
Services associés : Service de l'Action Sociale
Partenaires extérieurs : ARPE

Lancement action :



- Engagée, à renforcer
- Lancement 2011
- Lancement 2012
- ✓ **Lancement long terme**

Description du projet :

Cette action pourrait se mettre en place avec l'arrivée des habitants dans les collectifs. Un groupe de travail déterminera d'abord les critères de faisabilité. Si ceux-ci s'avèrent favorables, un appui sera recherché auprès de réseaux nationaux pour bénéficier de retours d'expérience et d'échanges avec d'autres acteurs. De nombreux documents sont disponibles pour aider à mettre en place ce type d'actions (par exemple un guide de solutions pour rendre les jardins partagés accessibles aux personnes handicapées...). L'ARPE accompagne aussi les collectivités pour ce type de projet. Lorsque le projet sera précisé, une convention à signer entre la commune et le bénéficiaire sera établie, ainsi qu'un règlement intérieur nécessaire à une bonne acceptation et application de règles communes par les personnes qui se verront attribuer une parcelle. En plus des parcelles individuelles, une parcelle partagée pourrait être réservée pour des activités communes et/ou des activités pédagogiques avec les enfants des écoles.

Indicateurs :

Parcelles de jardins partagés en activité sur la commune
Nombre d'adhérents, turnover
Maintien de la qualité du site



Créer un lien social entre les services sociaux (Centre médico-social - Centre d'action sociale) et les habitants

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Maintenir de l'offre sociale et renforcer le lien social

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
 - ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Le centre médico-social (CMS), dépendant du Conseil Général, et le Service de l'action sociale de la commune offrent un service de proximité aux habitants. Les équipes médico-sociales sont à l'écoute des bénéficiaires : de l'orientation dans les démarches à la constitution de dossier, du conseil à l'action de prévention, de la consultation pour les enfants au maintien à domicile des personnes âgées, par un travail coordonné, ils aident, à résoudre les problèmes administratifs, sociaux, économiques, éducatifs et de santé de tous les habitants.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Service de l'Action Sociale
Services associés :
Partenaires extérieurs : Conseil Général

Lancement action :



- Engagée, à renforcer
- ✓ **Lancement 2011**
- Lancement 2012
- Lancement long terme

Description du projet :

Faire connaître aux habitants et aux associations de la commune l'ensemble des services sociaux présents sur la commune.

Inciter les services sociaux à proposer aux habitants de participer à des activités associatives pour créer du lien social et favoriser la réinsertion de personnes en fragilité, sur le modèle de la Semaine Bleue initiée depuis 2009 à Cornebarrieu.

Des livrets d'information sur toutes les activités proposées par les associations à Cornebarrieu seront mis à disposition du CMS de l'UTAMS de Blagnac et du Service de l'Action Sociale de Cornebarrieu.

Des projets pourraient être mis en place par le CMS et/ou le Service de l'Action Sociale en partenariat avec les associations de la commune.

Indicateurs :

- Nombre de réunions ou autre événements d'échanges entre les services sociaux et les associations.
- Nombre de projets partagés
- Nombre de personnes orientées vers les associations par le CMS et le service de l'action sociale



Favoriser le développement des repas de quartier

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Maintenir de l'offre sociale et renforcer le lien social

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
 - ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

L'origine de ces repas remonte à 1991. Depuis, des repas de quartier s'organisent un peu partout en France sur la base de ressources citoyennes.

L'objectif est simple : faire se rencontrer des gens de tous horizons sur le critère du voisinage avec comme seule ambition leur rassemblement, sans aucun préjugé sur la teneur des échanges. Ces initiatives collectives favorisent la solidarité et sont un premier pas vers d'autres actions civiques. Ils représentent le meilleur antidote à la montée de l'indifférence et de l'exclusion.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Service Animation
Services associés : Services techniques, Service de l'Action Sociale, Direction Générale des Services (information), service informatique (site internet)
Partenaires extérieurs :

Lancement action :

- ✓ Engagée, à renforcer
- Lancement 2011
Lancement 2012
Lancement long terme

Description du projet :

Cette action est déjà fortement soutenue par la Commune qui met à disposition le matériel (tables, chaises, barrières) et prend les arrêtés nécessaires pour interdire la circulation dans les rues concernées. En moyenne, chaque année, une dizaine de repas de quartier est organisée au sein de la commune.

De plus, la Commune vient compléter ces initiatives en organisant chaque année, dans un lieu différent, une fête de quartier ainsi qu'un repas autour du feu de la Saint Jean.

Afin d'encourager l'organisation de ce type de manifestations, une information sera diffusée pour faire connaître ces initiatives chaque année en avril, via les supports d'information disponibles.

Un lieu pourra être mis à disposition permettant d'organiser ce genre d'initiative pour les quartiers n'ayant pas à proximité un espace vert ou une place publique.

Indicateurs :

Nombre de repas de quartier par an
Nombre approximatif de participants



Renforcer les liens sociaux intergénérationnels

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Maintenir de l'offre sociale et renforcer le lien social

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
 - ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Pour la première fois en 2009 la Commune a mis en place une Semaine Bleue, inscrite dans le cadre de la semaine nationale des retraités et des personnes âgées, et portant sur le thème « restons connectés ! ».

La déclinaison locale de la manifestation a affiché, dès sa conception, un objectif affirmé : créer un lien entre les générations. Le programme de la semaine a cherché à favoriser toutes les occasions de partage de savoirs, de culture, de loisirs... telles que rencontres Ados/Seniors (initiation informatique, balade historique), rencontre aînés/tous petits (spectacle musical Ram-Dam)... Pendant cette semaine il a été avant tout question de transmission et de lien dans un territoire qui a défini pour priorité la qualité de vie de ses habitants.

Une analyse communale des besoins sociaux a été lancée. Elle est réalisée par un cabinet d'étude auquel il a été demandé d'approfondir le thème de l'inter-génération.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Service de l'Action Sociale
Services associés : Service Animation
Partenaires extérieurs : Grand Toulouse, Ligue de l'Enseignement

Lancement action :



- ✓ Engagée, à renforcer
- Lancement 2011
Lancement 2012
Lancement long terme

Description du projet :

Les éditions 2009 et 2010 de la Semaine Bleue ayant rencontré un bon succès, l'expérience sera poursuivie ces prochaines années en associant le plus largement possible les structures communales et associatives de Cornebarrieu pour tisser des liens entre toutes les générations. Des partenariats extérieurs seront recherchés pour dynamiser les animations, élargir les horizons, diversifier les approches.

La commune recherchera les moyens de pérenniser ce type d'animation en particulier en soutenant les initiatives qui ont pour objectifs de renforcer les liens inter-générationnels.

Indicateurs :

Nombre d'évènements intergénérationnels réalisés par an (association ou commune)
Nombre d'actions proposées
Nombre approximatif de participants



Développer les ateliers découvertes

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Maintenir de l'offre sociale et renforcer le lien social

Finalité :

- ✓ **Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**
- ✓ **Épanouissement de tous les êtres humains**
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Mis en place en 2007 dans le cadre du Projet Global d'Éducation, les ateliers découvertes ont été testés avec le remaniement du « semainier » des élèves. Avec les ateliers découvertes, c'est une formule à la fois éducative et ludique que la commune a mise en place pour ses enfants, pendant les temps périscolaires, le mercredi matin ou pendant les petites vacances. La nécessité de réorganiser le temps scolaire à partir de la semaine de 4 jours a finalement été mise à profit pour enrichir l'offre culturelle et sportive et rendre accessibles différentes disciplines le temps d'une initiation : équitation, magie, tubes sonores, théâtre, Destinées aux 4-12 ans, ces nouvelles approches éducatives sont assurées par des intervenants qualifiés, issus du milieu associatif, des équipes municipales ou de professionnels spécialisés.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Service de l'Animation
Services associés :
Partenaires extérieurs : Ligue de l'Enseignement

Lancement action :



- ✓ **Engagée, à renforcer**
Lancement 2011
Lancement 2012
Lancement long terme

Description du projet :

Les ateliers seront mis en place pour chaque année scolaire.
Le programme des activités sera élaboré chaque année en mai-juin pour démarrer dès septembre.
Il favorisera la diversité des domaines proposés à la découverte.
Des places seront réservées au bénéfice des familles socialement défavorisées.

Indicateurs :

Nombre d'ateliers par an
Nombre de participants
Variété des domaines d'activités proposés



Rendre l'ensemble des activités accessibles à tous

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Maintenir de l'offre sociale et renforcer le lien social

Finalité :

- ✓ **Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**
- ✓ **Épanouissement de tous les êtres humains**
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La commune de Cornebarrieu se caractérise par un tissu associatif riche et diversifié. Plus de 30 associations rassemblent plus de 2 200 adhérents. L'objectif de cette action est de favoriser la participation des jeunes issus de tous les milieux, y compris de familles modestes, aux activités proposées par la commune et les associations. Elle renforce l'impact et la cohérence des politiques sociales et de prévention, facilite l'accès et l'implication de tous, en particulier les jeunes, dans les structures publiques et associatives et permet de lutter contre toutes les formes de discriminations.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Direction Générale des Services
Services associés : Service de l'Action Sociale, Service Animation, Service Financier.
Partenaires extérieurs : Ligue de l'Enseignement

Lancement action :



- Engagée, à renforcer
- ✓ **Lancement 2011**
- Lancement 2012
- Lancement long terme

Description du projet :

Améliorer l'information des parents et des jeunes, de l'offre éducative, sportive et culturelle proposée par la commune et par les associations.
Rassembler les informations (activités, aides financières...) dans un guide pratique diffusé dans tous les foyers, dans les structures d'accueil de la commune et accessible sur le site internet.
Mettre en place des « passeports loisirs » à partir de l'étude en cours sur les tarifs.

Indicateurs :

Nombre et pourcentage de jeunes pratiquant une activité
Part des aides pour les jeunes dans les activités



Accompagner la croissance de la commune par des actions sociales

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Maintenir de l'offre sociale et renforcer le lien social

Finalité :

- ✓ **Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**
 - ✓ **Épanouissement de tous les êtres humains**
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Le service communal de l'action sociale a été créé en 2008 en complément du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) déjà existant.

Avec la construction de près de 100 logements nouveaux par an, l'arrivée de nouveaux habitants doit être accompagnée d'actions visant à favoriser leur intégration dans la commune. Pour anticiper les besoins des nouveaux habitants, une analyse des besoins sociaux a été lancée.

Acteurs projets :

- Porteur de projet :** Service de l'action sociale
Services associés : Ensemble des services de la collectivité
Partenaires extérieurs : CCAS de 6 communes voisines,
Bureau d'études JECID, Grand Toulouse,
Conseil Général

Lancement action :



- ✓ **Engagée, à renforcer**
- Lancement 2011
Lancement 2012
Lancement long terme

Description du projet :

L'Analyse des Besoins Sociaux est une mission dévolue aux CCAS. Elle consiste à évaluer localement les besoins des populations, à appréhender les besoins à venir et les moyens à mettre en œuvre pour y répondre. 7 CCAS mènent ensemble ce travail important d'analyse à l'échelle du bassin de vie. Le bureau d'étude retenu, JECID recueille actuellement les données de terrain. Le service de l'action sociale de Cornebarrieu coordonne cette action d'où devra découler un programme d'actions pour mieux répondre aux besoins sociaux d'aujourd'hui et de demain.

Indicateurs :

Nombre d'actions sociales identifiées et programmées.



Valoriser les savoir-faire des habitants

Enjeux ▼ **Objectif** ▼

Reconquérir l'Aussonnelle, connaître la biodiversité et mettre en œuvre une politique énergétique

Renforcer la participation des habitants à la vie du territoire

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ✓ Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- ✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Quel que soit son âge, son métier ou son parcours de vie, chacun d'entre nous a acquis des savoir-faire qui sont le fruit de l'observation, de l'expérience et de l'intelligence pratique. Souvent sans en être réellement conscient, chacun d'entre nous possède une partie de cette richesse culturelle. La mutualisation et la valorisation de l'expérience de chacun constituent un élément essentiel pour assurer la réussite des échanges entre individus. On crée par la même occasion du lien social et de la solidarité.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21
Services associés : Service d'Actions Sociales
Partenaires extérieurs :

Lancement action :

- Engagée, à renforcer
- Lancement 2011
- ✓ **Lancement 2012**
- ✓ **Lancement long terme**

Description du projet :

Une rubrique sera présentée dans les supports d'information communale : « ils agissent aussi ». Elle permettra de faire partager les retours d'expérience d'habitants dans différents domaines susceptibles de servir aux autres.

Un atelier pour 5 à 6 personnes de lutte contre l'illettrisme va être mis en place, il sera animé par un habitant de la commune. D'autres ateliers pourraient être proposés.

Indicateurs :

Nombre d'ateliers d'échanges proposés
Nombre d'articles faisant part de retours d'expérience



Développer et diversifier les modes d'information

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Renforcer la participation des habitants à la vie du territoire

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
 - ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La commune développe depuis longtemps une politique d'information régulière et factuelle en diversifiant les supports. Dernier en date, un panneau lumineux installé à l'entrée de la ville propose une information résumée et variée.
Il faut veiller à ce que tous les habitants puissent avoir accès à ces informations municipales et associatives et inscrire cette information dans la démarche de développement durable voulue par la commune en privilégiant notamment la réduction de l'utilisation du papier.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Direction Générale des Services
Services associés : Service informatique
Partenaires extérieurs :

Lancement action :



- ✓ Engagée, à renforcer
- Lancement 2011
Lancement 2012
Lancement long terme

Description du projet :

Améliorer la distribution des supports écrits communaux, en particulier pour tenir compte des refus de recevoir la publicité « stop-pub » apposés sur les boîtes aux lettres et mettre en ligne, sur le site internet de la ville, les supports écrits d'information (Oukankoman, Cornebarrieu Info, dossiers thématiques ...).

Ajouter des panneaux d'affichages (classiques ou électroniques) dans les lieux publics les plus fréquentés (à recenser) et prévoir des points d'information dans des sites stratégiques (proximités des commerces, services communaux).

Mettre en place un système de lettre d'information électronique via messagerie et/ou SMS
Cette liste n'est pas exhaustive.

Indicateurs :

Nombre de supports d'information utilisés,
Mise en œuvre effective des lettres électroniques



Développer l'utilisation du site internet de la commune

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Renforcer la participation des habitants à la vie du territoire

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
 - ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La ville de Cornebarrieu possède depuis 2000 un site internet. Il est nécessaire de faire évoluer ce support (présentation, diversité des informations, services en ligne) pour répondre aux attentes des habitants toujours plus nombreux à utiliser internet. Cette évolution a pour objet de réduire les déplacements en permettant d'effectuer en ligne diverses démarches administratives.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Service informatique
Services associés : Ensemble des services de la collectivité
Partenaires extérieurs : Conseil Régional, Hébergeur de sites

Lancement action :



- ✓ Engagée, à renforcer
- Lancement 2011
Lancement 2012
Lancement long terme

Description du projet :

Mettre en ligne des services administratifs (imprimés administratifs, consultation de comptes SABINE, paiement électronique...).

Diversifier et enrichir les pages du site.

Rénover la présentation.

Mettre en place un service via SMS pour prévenir de l'existence d'informations nouvelles ou d'alerte

Indicateurs :

Nombre de pages nouvelles ouvertes
Nombre de services interactifs proposés
Nombre de visites enregistrées
Nombre de paiements enregistrés



Renforcer la concertation Elus/Citoyens

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Renforcer la participation des habitants à la vie du territoire

Finalité :

- ✓ **Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**
- ✓ **Épanouissement de tous les êtres humains**
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

L'implication et la participation des citoyens dans le débat public et la prise de décision politique constituent un pilier majeur de l'Agenda 21.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21
Services associés :
Partenaires extérieurs :

Lancement action :



- Engagée, à renforcer
- ✓ **Lancement 2011**
- Lancement 2012
- Lancement long terme

Description du projet :

Pour l'élaboration de l'Agenda 21 local, les habitants ont été invités à s'exprimer et à faire des propositions d'actions. La commune souhaite pérenniser cette participation en organisant des réunions publiques annuelles pour suivre la mise en place des actions de l'agenda local. Ces réunions seront aussi l'occasion de faire de nouvelles propositions pour actualiser l'Agenda 21. Dans la poursuite de la concertation mise en place pour l'élaboration de l'Agenda 21 et s'inscrivant dans un processus de gouvernance et d'évaluation continue, un comité de suivi sera mis en place en 2011. Composé d'une dizaine de personnes, associant élus et citoyens, il sera chargé du suivi de la mise en œuvre des actions. Il donnera son avis sur le respect du calendrier, la pertinence des indicateurs, et l'impact sur les actions choisies. Il constituera un relais entre la municipalité et les partenaires. Il participera à l'évolution globale de l'Agenda 21 et pourra proposer de nouvelles orientations de mise en œuvre.

Indicateurs :

Nombre de réunions de concertation
Nombre et diversité des participants



Ouvrir la commission fêtes et cérémonies aux habitants non élus

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Renforcer la participation des habitants à la vie du territoire

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
 - ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La proposition a été formulée de créer un Comité des Fêtes. Les expériences passées ont montré la fragilité de ce type de structure qui a reposé souvent sur la bonne volonté de quelques rares personnes, majoritairement des élus. Une commission municipale « fêtes et cérémonies » a depuis longtemps pris le relais pour mettre en place une véritable programmation des fêtes et cérémonies qui sont ensuite proposées à la validation par le bureau municipal. La commission pourrait être ouverte aux habitants volontaires souhaitant s'impliquer dans la programmation mais aussi, et surtout, dans l'animation sur le terrain.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Service Animation
Services associés : Agenda 21
Partenaires extérieurs :

Lancement action :



- Engagée, à renforcer
- ✓ **Lancement 2011**
- Lancement 2012
- Lancement long terme

Description du projet :

Faire participer les habitants aux propositions de programmation culturelle et à l'organisation des manifestations sur le terrain en ouvrant éventuellement la commission « fêtes et cérémonies » à quelques habitants volontaires qui deviendraient membres associés. Le nombre de membres associés de la commission sera fixé en fonction du nombre de personnes volontaires.

Indicateurs :

Présence et nombre d'habitants volontaires
Implication sur le terrain des membres associés



Créer un lieu rassemblant les associations

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Favoriser les pratiques sportives, culturelles et de loisirs

Finalité :

- ✓ **Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**
- ✓ **Épanouissement de tous les êtres humains**
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La commune de Cornebarrieu se caractérise par un tissu associatif riche et diversifié. Plus de 30 associations rassemblent plus de 2 200 adhérents. La commune met à disposition des associations les équipements nécessaires à leurs activités (locaux, matériels) et les aide financièrement (subventions, prestations de service). En favorisant le développement de la vie associative la ville contribue au renforcement des liens sociaux et dynamise la vie locale.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Service Animation
Services associés :
Partenaires extérieurs : l'ensemble des associations de la ville

Lancement action :



- Engagée, à renforcer
- ✓ **Lancement 2011**
- Lancement 2012
- Lancement long terme

Description du projet :

Parallèlement à son soutien financier et logistique, la municipalité souhaite renforcer la coopération « inter-associative ».
Dans chaque bâtiment ouvert aux associations, un espace rassemblant toutes les infos disponibles sur les associations sera aménagé (brochures, panneaux avec le calendrier des manifestations).
La commune s'attachera aussi à soutenir toutes les initiatives visant à favoriser des actions « inter-associatives ».

Indicateurs :

Nombre d'espaces d'information mutualisées installés
Nombres de projets « inter-associatifs » mis en œuvre



Développer la médiathèque

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Favoriser les pratiques sportives, culturelles et de loisirs

Finalité :

- ✓ **Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**
 - ✓ **Épanouissement de tous les êtres humains**
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La médiathèque communale compte 800 emprunteurs pour 22 000 prêts par an. Des travaux ont été réalisés en 2006 pour l'agrandir et la rendre plus accueillante. Située au premier étage du Foyer Municipal elle n'est pas accessible à tous et demeure sous-dimensionnée par rapport à la taille de la commune. Faciliter l'accès aux livres et aux nouveaux supports culturels (CD, DVD, internet) pour tous est une mission prioritaire pour un équipement qui doit être aussi un lieu de rencontres et d'échanges.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Direction Générale des Services
Services associés : Service de l'animation
Partenaires extérieurs : Conseil Général, Direction Départementale de la Culture, autres médiathèques

Lancement action :



- Engagée, à renforcer
- ✓ **Lancement 2011**
- Lancement 2012
- Lancement long terme

Description du projet :

La médiathèque élabore son projet d'établissement. Ce projet va permettre de faire un état des lieux des services offerts (personnels, horaires, fonds documentaires..), état qui sera pris en compte pour la construction des nouveaux locaux dont le programme est en cours d'écriture. Cette future médiathèque sera construite dans le nouveau quartier Monges-Croix-du-Sud.

Le projet a pour orientations principales de :

- rendre la médiathèque accessible à tous les publics,
- enrichir et diversifier les fonds documentaires (livres, CD, en cours pour les DVD),
- proposer des accès à internet,
- proposer des animations en lien avec les écoles, l'offre culturelle de la ville et la vie associative.

Indicateurs :

Nombre d'abonnés
Nombre d'évènements proposés
Nombre de prêts
Nombre de « participants »



Intégrer le Développement Durable dans la vie associative

Enjeux
Objectif

Une offre de service étoffée à conforter, un lien social à renforcer

Favoriser les pratiques sportives, culturelles et de loisirs

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- ✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La commune de Cornebarrieu se caractérise par un tissu associatif riche et diversifié. Plus de 30 associations rassemblent plus de 2 200 adhérents. La commune met à disposition des associations les équipements qui leur sont nécessaires (locaux ou matériels). Elle leur attribue chaque année des subventions. La commune souhaite que les associations, lien essentiel entre les habitants, soient partie prenante des objectifs de développement durable affichés dans la commune.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Service Animation
Services associés : Services Techniques
Partenaires extérieurs :

Lancement action :



- Engagée, à renforcer
- ✓ **Lancement 2011**
- Lancement 2012
- Lancement long terme

Description du projet :

Elaborer un document permettant de partager des valeurs communes entre la collectivité et les associations et mettre en place un outil d'évaluation régulière de ce partenariat.

Chaque association pourrait signer une charte d'engagement, éventuellement associée au règlement intérieur des équipements, en faveur du Développement Durable et associée aux conventions de prêts de matériels et de locaux.

Les objectifs arrêtés en concertation concerneront notamment le bon usage des matériels et des locaux (choix des matériels, économie dans l'utilisation des énergies - électricité, gaz, fuel - et de l'eau).

Indicateurs :

Élaboration effective de la charte
Nombre d'associations signataires de la charte
Respect des objectifs (économie d'eau, amélioration du bilan carbone par ex...)



Réaliser un inventaire des espèces du territoire communal

Enjeux
Reconquérir l'Aussonnelle, connaître la biodiversité et mettre en œuvre une politique énergétique

Objectif
Mieux connaître et renforcer la biodiversité

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ✓ Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- ✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La commune dispose d'espaces naturels remarquables abritant une richesse faunistique et floristique qui provient de la diversité des habitats créés notamment par les cours d'eau et par les milieux voisins.

L'objectif de cet inventaire est d'améliorer la connaissance du potentiel biologique local en vue d'identifier et de mettre en œuvre des actions appropriées pour un aménagement et une gestion durable du territoire.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21

Services associés :

Partenaires extérieurs : Grand Toulouse

Lancement action :



Engagée, à renforcer
Lancement 2011

✓ **Lancement 2012**

✓ **Lancement long terme**

Description du projet :

Pour cette action, des passionnés, des associations locales ou un étudiant stagiaire seront sollicités pour recenser les espèces remarquables sur la commune. L'inventaire restera relatif à la période de collecte et aux conditions climatiques de l'année.

Indicateurs :

Part du territoire inventorié

Nombre d'espèces recensées sur la commune



Améliorer la qualité de l'eau et l'alimentation en eau de l'Aussonnelle

Reconquérir l'Aussonnelle, connaître la biodiversité et mettre en œuvre une politique énergétique

Enjeux

Objectif

Mieux connaître et renforcer la biodiversité

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ✓ Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- ✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Affluent de la rive gauche de la Garonne, l'Aussonnelle draine les moyennes terrasses jusqu'à sa confluence avec le fleuve au niveau de Seilh. Les eaux de l'Aussonnelle sont de mauvaise qualité vis à vis des matières organiques et oxydables, de l'azote et du phosphore. Ces résultats témoignent de l'urbanisation croissante de son bassin versant, de l'insuffisance de certains ouvrages d'épuration mais surtout d'un débit d'étiage trop faible pour pouvoir assimiler la pollution domestique rejetée. L'objectif de qualité « passable » qui lui est assigné n'est pas atteint.

Acteurs projets :

Porteur de projet : SIVU de l'Aussonnelle, Grand Toulouse, Conseil Général (à définir)

Services associés :

Partenaires extérieurs :

Lancement action :



Engagée, à renforcer
Lancement 2011
Lancement 2012

✓ **Lancement long terme**

Description du projet :

Le Grand Toulouse a ouvert une nouvelle station d'épuration pour gérer l'assainissement de 11 communes de l'ouest toulousain dont Cornebarrieu. Située sur la commune de Seilh, elle a permis de renouveler les équipements existants, vieillissants et obsolètes. Cette nouvelle station va permettre de fermer 9 usines et de rendre à l'Aussonnelle la qualité de ses eaux.

Cependant, le débit étant essentiellement assuré par les rejets des stations d'épuration, des études ont été menées pour ré-alimenter l'Aussonnelle dont le débit estival est très faible. Le SIVU de la vallée de l'Aussonnelle a pour mission d'assurer l'entretien des berges et du lit de l'Aussonnelle pour les communes de d'Aussonne, Colomiers, Cornebarrieu, Pibrac et Seilh ; il a fait réaliser des travaux de débroussaillage et d'enlèvements de déchets à la suite d'une Déclaration d'Intérêt Général et d'un arrêté du Préfet. La prochaine étape doit définir un maître d'ouvrage pour mettre en place une ré-alimentation de la rivière en période d'étiage.

Indicateurs :

Mise en place d'une ré-alimentation de l'Aussonnelle
Mesure des débits d'étiage
Amélioration de la qualité biochimique des eaux



Préserver les couloirs de biodiversité

Enjeux ▼ **Objectif** ▼

Reconquérir l'Aussonnelle, connaître la biodiversité et mettre en œuvre une politique énergétique

Mieux connaître et renforcer la biodiversité

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ✓ Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- ✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Le territoire dispose de nombreux espaces naturels et boisés qui participent à l'attractivité de Cornebarrieu. L'enjeu est de préserver la trame du vivant, de désenclaver les sites menacés en créant des couloirs végétalisés entre les différents réservoirs de biodiversité et ainsi mieux concilier ville et nature.

Des mesures de protection de ces espaces sont déjà mises en place, notamment par l'intermédiaire du PLU. En effet, un quart de la superficie communale est classée en zone agricole et naturelle et 9 % en Espaces Boisés Classés, afin de protéger les essences fragiles. En plus de son action via le PLU, la commune a souhaité qu'il y ait une continuité avec la ZAC des Monges-Croix-du-Sud pour créer un couloir vert qui traverse quasiment l'intégralité de la commune.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21, Grand Toulouse
Services associés :
Partenaires extérieurs :

Lancement action :



- ✓ Engagée, à renforcer
- ✓ Lancement 2011
- ✓ Lancement 2012
- ✓ Lancement long terme

Description du projet :

Le Grand Toulouse a engagé plusieurs actions :

- élaboration d'un schéma des espaces de nature permettant d'identifier un maillage constitué de noyaux de biodiversité et des axes naturels qui les relie (intégration dans le SCOT du Grand Toulouse).
- définition d'un plan paysage qui sert à déterminer des outils pratiques pour les communes. Cornebarrieu fait partie de la moyenne terrasse avec Brax, Pibrac, Mondonville et Aussonne où des points faibles et des points forts ont été identifiés. Un des objectifs de ce plan est de maintenir la vocation naturelle des espaces de nature encore préservés en terme de fonctionnalité et de biodiversité : identifier les éléments et mettre en place une cartographie de « trame verte », éviter les projets d'aménagement sur les territoires naturels, préserver les espaces non bâtis en développant les nouveaux quartiers à proximité immédiate des zones déjà urbanisées et en évitant le mitage. L'objectif est aussi de conserver des couloirs communiquant avec les communes voisines (créer des corridors écologiques « intercommunaux »).

Indicateurs :

Longueur de corridors continus
Longueur des liaisons entre les espaces naturels



Mettre en place une politique de gestion des espaces verts et publics

Reconquérir l'Aussonnelle, connaître la biodiversité
et mettre en œuvre une politique énergétique

Enjeux

Objectif

Mieux connaître et renforcer la biodiversité

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ✓ Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- ✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La ville gère environ 150 000 m² d'espaces verts principalement localisés le long de l'Aussonnelle et dans Monges-Croix-du-Sud.

L'objectif de cette action est de mettre en place une gestion plus douce des espaces verts et la plus extensive et différenciée possible pour favoriser la biodiversité floristique et faunistique dans ces espaces. Ceci concerne en particulier la tonte et la fauche, l'entretien des haies et des arbres et l'utilisation de produits phytosanitaires.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21

Services associés : Services Techniques

Partenaires extérieurs :

Lancement action :



Engagée, à renforcer
Lancement 2011
Lancement 2012

✓ **Lancement long terme**

Description du projet :

Dans un premier temps, il s'agira de réaliser un état des lieux des pratiques de la commune en matière d'espaces verts (cartographie, recensement, ...) et des possibilités d'amélioration de ces pratiques. Dans un second temps, une politique de gestion sera formalisée sous la forme d'une charte en concertation avec le personnel concerné. Les services communaux et les entreprises intervenant pour la commune s'engageront à la respecter. La formation du personnel est à prévoir. En parallèle, des actions d'information seront à mener auprès de la population pour expliquer les changements de pratiques et pourquoi, par exemple, les pelouses sont tondues moins fréquemment ...

Indicateurs :

Nombre d'espaces verts avec une fiche d'identité complète par rapport au total des espaces verts
Surfaces de pelouses, nombre de tontes moyennes annuelles
Quantité et choix des produits utilisés par rapport aux surfaces traitées
Évolution de la consommation d'eau pour l'arrosage



Réduire la consommation de l'éclairage public

Reconquérir l'Aussonnelle, connaître la biodiversité et mettre en œuvre une politique énergétique

Enjeux

Objectif

Mettre en œuvre une politique d'économies énergétique

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ✓ Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- ✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Le Grenelle de l'Environnement a fixé comme objectif une baisse de 20% pour la consommation d'énergie. L'éclairage public est le poste le plus consommateur d'énergie dans la commune, des économies sont possibles sur ces installations qui sont pour certaines vieilles et inadaptées. Un plan pluriannuel de rénovation de l'éclairage public a été adopté. En 2010, les candélabres situés route de Bouconne ont été remplacés, l'objectif est de remplacer l'éclairage public de type « boule » par un éclairage plus efficace et moins consommateur. Sur cette route, des horloges astronomiques, qui permettent la maîtrise du temps d'allumage, ont été installées. Des détecteurs de présence ont été placés sur les bâtiments publics (toilettes de la mairie annexe, vestiaires du stade, minuterie dans les WC publics place du Boiret). Un type d'éclairage plus économe est imposé dans les lotissements privés et des prescriptions sont intégrées au permis de lotir.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Services Techniques
Services associés :
Partenaires extérieurs :

Lancement action :



- ✓ Engagée, à renforcer
- ✓ Lancement 2011
- ✓ Lancement 2012
- ✓ Lancement long terme

Description du projet :

Cette action passe par un diagnostic complet de l'éclairage public :

- identification des besoins en éclairage de la ville (mise en valeur du patrimoine bâti et naturel, sécurité routière et piétonnière, éclairage résidentiel, ...).
- diagnostic de l'état, de l'adéquation et de la performance des équipements existants.
- proposition de solutions techniques propres à éclairer mieux en réduisant la consommation et les coûts d'entretien.
- établissement d'un plan d'action sur 5 ans avec un phasage des travaux.

Indicateurs :

Économies d'énergie réalisées en kWh
Part des bâtiments publics disposant de détecteurs de présence



Informier sur les énergies renouvelables et sur la maîtrise des consommations

Enjeux ▼ **Objectif** ▼

Reconquérir l'Aussonnelle, connaître la biodiversité et mettre en œuvre une politique énergétique

Mettre en place une politique d'économies énergétique

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ✓ Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- ✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

La ville de Cornebarrieu participe à la politique de lutte contre le changement climatique avec la réalisation de diagnostics énergétiques sur six bâtiments communaux et avec le recours aux énergies renouvelables (installation de panneaux solaires sur la halte-garderie et de capteurs photovoltaïques sur le futur centre technique municipal). La commune se propose maintenant d'inciter les habitants à suivre cet exemple en mettant à leur disposition les informations qui leurs sont nécessaires pour la réalisation de projets similaires.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21
Services associés :
Partenaires extérieurs :

Lancement action :



- ✓ Engagée, à renforcer
- ✓ Lancement 2011
- ✓ Lancement 2012
- ✓ Lancement long terme

Description du projet :

La commune s'engage à informer les habitants sur les aides financières et techniques disponibles au niveau de la Région ou au niveau du Grand Toulouse avec son Plan Local de l'Habitat (PLH) programmé sur 2010-2015 (mise en œuvre prévue dès le début 2011) qui tiendra compte du Grenelle de l'Environnement. Le PLH intégrera fortement les enjeux environnementaux en recherchant des solutions techniques, économiques et sociales innovantes axées sur la qualité de l'habitat et les enjeux énergétiques.

Il s'agira aussi de mettre à disposition du public des guides pratiques de l'ADEME ou de l'ARPE et d'informer toute personne déposant un permis de construire ou une déclaration de travaux sur l'intérêt d'intégrer l'utilisation d'énergies renouvelables dans son habitation ainsi que sur les outils d'économie d'énergie.

Indicateurs :

Nombre de campagnes de sensibilisation sur les énergies renouvelables et sur les performances énergétiques
 Part des habitants sensibilisés



Mettre en avant l'exemplarité de la commune

Enjeux
Reconquérir l'Aussonnelle, connaître la biodiversité et mettre en œuvre une politique énergétique

Objectif
Informier et sensibiliser les habitants

Finalité :

- ✓ Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- ✓ Épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ✓ Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- ✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Contexte et objectifs :

Dans le cadre de la démarche Agenda 21, l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) a proposé à la ville de Cornebarrieu de mettre en place une démarche éco-responsable. La commune a été « ville pilote » de petite taille dans ce projet. La ville a souhaité participer à cette démarche car elle s'intègre dans son projet d'Agenda 21 Local.

La démarche éco-responsable a permis :

- d'agir pour l'environnement de tous et de bénéficier d'un lieu de travail plus sain.
- de contribuer aux objectifs nationaux de développement durable et au renforcement de la qualité du service public.
- d'engager un projet fédérateur au sein des services.
- de veiller à adapter les politiques et les services publics pour la préservation des ressources.

Acteurs projets :

Porteur de projet : Agenda 21
Services associés : Tous
Partenaires extérieurs : ARPE

Lancement action :



- ✓ Engagée, à renforcer
- ✓ Lancement 2011
- ✓ Lancement 2012
- ✓ Lancement long terme

Description du projet :

Des groupes de travail ont été formés par thème : eau, déchets, déplacements, énergie et achats. Suite à la réalisation d'un état des lieux sur l'hôtel de ville et le foyer municipal, un programme d'action a été établi, constitué de 13 objectifs et de 29 actions. Une réunion de bilan a été organisée et d'autres propositions d'actions ont été faites, elles sont en cours d'étude et de validation par les élus.

Il faudra continuer à communiquer avec les habitants via le site internet et via Cornebarrieu Info dans la chronique régulière « ils agissent aussi ».

Indicateurs :

Nombre d'articles parus citant une action exemplaire
Nombre d'articles parus citant l'exemplarité globale de la commune

Agenda21

Ville de
CORNEBARRIEU

MAIRIE DE CORNEBARRIEU
9 avenue de Versailles - BP 12
CORNEBARRIEU 31705 BLAGNAC
Tél : 05 62 13 43 00
Site : www.cornebarrieu.com
Mail : agenda21@mairie-cornebarrieu.fr